



## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte financier unique. La présente note répond à cette obligation.

Avec le CFU :

- Le président de la collectivité et le comptable de la DGFIP élaborent ensemble le « compte financier unique » ;
- Le CFU présente une information financière rationalisée et simplifiée, plus facile à lire ;
- La confection du CFU est entièrement dématérialisée, ce qui facilite le travail des services ;
- Grâce au CFU, les doublons qui existaient entre le compte administratif et le compte de gestion ont disparu ;
- Pour l'assemblée délibérante, le calendrier de vote est inchangé.

Ce qui ne change pas avec le CFU

L'objectif du CFU est de rendre l'information financière plus simple et plus lisible.

Ce qui change avec le CFU...

Dans un seul document, le CFU, présente à la fois des données d'exécution budgétaire et des informations patrimoniales : ces données se complètent pour permettre de mieux apprécier la situation financière du budget concerné.

La lecture de l'exécution budgétaire modernisée se complète d'une vision patrimoniale.

Le bilan présente notamment la valeur des biens immobilisés, le niveau des créances et des dettes en fin d'exercice.

Les « états annexés » (en partie IV) apportent des informations complémentaires budgétaires, comptables ou de gestion. Ils correspondent à certaines annexes des comptes administratifs. Par mesure de simplification, des états qui ne sont plus jugés utiles ont été supprimés, pour mettre en lumière les informations les plus pertinentes.

Avec une procédure de confection du CFU entièrement dématérialisée, des contrôles automatisés de cohérence se font entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable de la DGFIP, ce qui simplifie les travaux des services en amont.

Le compte financier unique retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées sur l'année et il comporte deux grandes sections bien distinctes :

- **La section de fonctionnement** qui concerne la gestion courante du Syndicat,
- **La section d'investissement** qui retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine du syndicat.

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif fait ressortir des écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section. Son objectif est de dégager les résultats de l'exercice

Le compte financier unique doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année suivante à laquelle il se rapporte. Par cet acte, le Président, ordonnateur, présente un bilan de l'année écoulée.

On note une exécution financière saine au service des administrés.

# Note de présentation du compte financier unique 2024

## Budget général

### 1. La section de fonctionnement

#### 1.1 Résultat

##### a) Résultats de fonctionnement pour l'année 2024

Recettes de fonctionnement	3 491 331.29 €
Dépenses de fonctionnement	3 350 970.83 €
Résultats de clôture de l'année 2024	<b>140 360.46 €</b>

#### 1.2 Analyse

##### Les dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les dépenses de gestion courante nécessaires au bon fonctionnement des divers services communaux notamment :

- **1) Les charges à caractère général (chapitre 011)**

Ce chapitre contient toutes les dépenses relatives au bâtiment, à l'énergie, aux frais de communication, aux contrats de maintenance et prestations de services, aux assurances, aux achats de petits matériels et d'entretien courant, aux fournitures administratives et scolaires, aux fêtes et cérémonies, à l'impression de documents, aux taxes payées par le syndicat...

Pour 2024, les dépenses au sein de ce chapitre s'élèvent à 1 132 451.23 €. On observe toutefois un écart par rapport à nos prévisions de 1 464 362.11 € : certaines missions ont été reportées en N+1.

- **2) Les dépenses de personnel (chapitre 012)**

Ces dépenses s'élèvent à 1 915 597.80 € pour l'année 2024. Elles étaient de 1 784 262.21 € en 2023.

- **3) Les charges de gestion courante (chapitre 65)**

Ce chapitre regroupe les indemnités des élus, les participations aux organismes extérieurs (ANEB, CEPRI, CAUE, France Dignes...) et les charges informatiques. Ces charges s'élèvent à 117 037.82 €.

- **4) Les charges financières (chapitre 66)**

Ces charges concernent les frais liés à la ligne de trésorerie pour un montant de 4 045.88 €. Elles étaient de 10 728.13 € en 2023. Il n'y a pas d'emprunt.

- **5) Les charges exceptionnelles (chapitre 67)**

Elles concernent exclusivement des annulations de recettes sur années antérieures pour un montant de 7 450.59 €.

#### Récapitulatif des dépenses de fonctionnement

Chapitres	Intitulés	CA 2023	CA 2024	Variation
11	Charges à caractère général	1 070 818.95 €	1 132 451.23 €	5.76%
12	Charges de personnel	1 784 262.11 €	1 915 597.80 €	7.36%
65	Autres charges de gestion courante	88 410.80 €	117 037.82 €	32.38%
66	Charges financières	10 728.13 €	4 045.88 €	-62.29%
67	Charges exceptionnelles	38 633.53 €	7 450.59 €	-80.71%
<b>Total des dépenses</b>		<b>2 992 853.52 €</b>	<b>3 176 583.32 €</b>	<b>6.14%</b>
042 Opérations d'ordres section à section		128 610.96 €	174 387.51 €	35.59%
<b>Total général</b>		<b>3 121 464.48 €</b>	<b>3 350 970.83 €</b>	<b>7%</b>

### Les recettes de fonctionnement :

Les recettes réelles peuvent être classées en plusieurs catégories selon leur origine :

- Atténuation de charges
- Les subventions
- Les participations des membres
- Les produits des services
- Les revenus divers

#### **1) Les atténuations de charges (chapitre 013)**

Il n'y en a pas eu en 2024 ni en 2023.

#### **2) Les produits des services et du patrimoine (chapitre 70)**

Les produits proviennent principalement :

- Remboursement de charges : 5 265.52 € montant 2023 : 4 642.86 €

#### **4) Les dotations, subvention et participations (chapitre 74)**

Le chapitre 74 pour un montant total de 3 221 957.64 € regroupe :

- Les subventions : 1 611 957.64 €
- Les cotisation des membres : 1 610 000 €

#### **5) Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)**

Il s'agit de la régularisation du prélèvement à la source. Le montant est de 1.43 €

#### **6) Les produits financiers (chapitre 76)**

Il s'agit de dividendes pour un montant de 1.40 €

#### **7) Les produits exceptionnels (chapitre 77)**

Le montant des recettes exceptionnelles s'élève à 3 800 €. Il correspond à la cession de véhicules.

## Récapitulatif des recettes de fonctionnement

Chapitres	Intitulés	CA 2023	CA 2024	Variation
R002	Excédent de fonctionnement reporté	229 412.49 €	193 343.00 €	-15.72%
13	Atténuation de charges	0.00 €	0.00 €	#DIV/0!
70	Produits des services	4 642.86 €	5 265.52 €	13.41%
74	Dotations et participations	3 016 722.36 €	3 221 957.64 €	6.80%
75	Autres produits (dont loyers)	0.54 €	1.43 €	164.81%
76	produits financiers	1.12 €	1.40 €	25.00%
77	Produits exceptionnels	24 444.42 €	3 800.00 €	-84.45%
<b>total des recettes</b>		<b>3 275 223.79 €</b>	<b>3 424 368.99 €</b>	<b>4.55%</b>
O42	66 962.30 €	39 583.79 €	66 962.30 €	69%
<b>total général</b>		<b>3 314 807.58 €</b>	<b>3 491 331.29 €</b>	<b>5%</b>

## 2. La section d'investissement

### 2.1 Résultat

#### a) Résultats d'investissement pour l'année 2024

Recettes d'investissement	547 134.77 €
Dépenses d'investissement	331 886.37 €
Résultats de clôture l'année 2024	215 248.40 €

#### b) Solde des restes à réaliser : Néant

### 2.2 Analyse

#### Les dépenses d'investissement :

Ce sont des dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité et le remboursement du capital des emprunts contractés.

- **1) Emprunts et dettes assimilés (chapitre 16)**

Il n'y a pas d'emprunt.

- **2) Chapitres 21 et 23**

Les principaux investissements réalisés en 2024 sont les suivants :

Chapitre 20 : 41 054.86 €

Chapitre 21 : 223 869.21 €

Soit un total de 264 924.07 €

### **3) Opérations d'ordres : 66 962.30 €**

#### **Les recettes d'investissement :**

Ces recettes englobent les ressources propres, les recettes perçues liées aux projets d'investissement retenus et, si besoin, les emprunts nouveaux.

Pour l'année 2024, les recettes d'investissement s'élèvent à 446 062.01 €. Elles comprennent :

- **Les recettes réelles 271 674.50 €**
  - Il s'agit des subventions d'investissement reçues pour 233 600.43 € (chapitre 13)
  - Du FCTVA pour 38 074.07 €
  -
- **Les recettes d'ordre** qui représentent des écritures comptables pour un montant de 174 387.51 €

### **3. Les données synthétiques du compte financier unique – Récapitulation**

VUE D'ENSEMBLE DU FONCTIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le 20/03/2025

Année 2024

ID : 011-251101549-20250311-CS\_DELIB7\_2025-DE



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2024			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
011 - Charges à caractère général	1 464 362,11	1 132 451,23	331 910,88	77
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	70 299,91	47 738,44	22 561,47	68
61 - SERVICES EXTERIEURS	1 302 445,20	1 034 875,92	267 569,28	80
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	90 617,00	48 918,68	41 698,32	54
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 000,00	918,19	81,81	92
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 915 597,80	1 915 597,80		
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	58 807,80	55 984,45	2 823,35	95
64 - CHARGES DE PERSONNEL	1 856 790,00	1 859 613,35	-2 823,35	100
65 - Autres charges de gestion courante	140 895,80	117 037,82	23 857,98	83
66 - Charges financières	10 000,00	4 045,88	5 954,12	41
67 - Charges spécifiques	7 452,00	7 450,59	1,41	100
Total dépenses réelles	3 538 307,71	3 176 583,32	361 724,39	90
Total dépenses d'ordre	234 903,29	174 387,51	60 515,78	74
Total dépenses de fonctionnement	3 773 211,00	3 350 970,83	422 240,17	89

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2024			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	4 642,00	5 265,52	-623,52	113
74 - Dotations et participations	3 681 945,00	3 221 957,64	459 987,36	88
75 - Autres produits de gestion courante		1,43	-1,43	0
76 - Produits financiers		1,40	-1,40	0
77 - Produits spécifiques		3 800,00	-3 800,00	0
002 - Excédent de fonctionnement reporté	193 343,00	193 343,00		
Total recettes réelles	3 879 930,00	3 424 368,99	455 561,01	88
Total recettes d'ordre	68 792,21	66 962,30	1 829,91	97
Total recettes de fonctionnement	3 948 722,21	3 491 331,29	457 390,92	88

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Année 2024			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
Solde de fonctionnement	175 511,21	140 360,46	35 150,75	80

VUE D'ENSEMBLE DE L'INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le 20/03/2025



ID : 011-251101549-20250311-CS\_DELIB7\_2025-DE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2024			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
20 - Immobilisations incorporelles	3 113,79	2 654,86	458,93	85
21 - Immobilisations corporelles	138 460,00	85 291,84	53 168,16	62
<b>Total dépenses réelles hors opérations</b>	<b>141 573,79</b>	<b>87 946,70</b>	<b>53 627,09</b>	<b>62</b>
001 - REPERES DE CRUES	53 904,00	42 554,40	11 349,60	79
07 - OUTIL SUIVI HYDRO 2.0	169 000,00	96 022,97	72 977,03	57
09 - DVLPMO OUTIL GESTION CRISE	39 120,00	38 400,00	720,00	98
11 - OBSERVATOIRE DU RISQUE	72 950,00		72 950,00	0
<b>Total dépenses opérations d'invest.</b>	<b>334 974,00</b>	<b>176 977,37</b>	<b>157 996,63</b>	<b>53</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>68 792,21</b>	<b>66 962,30</b>	<b>1 829,91</b>	<b>97</b>
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>545 340,00</b>	<b>331 886,37</b>	<b>213 453,63</b>	<b>61</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2024			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
001 - Excédent d'investissement reporté	101 072,76	101 072,76		
10 - Dotations, fonds divers et réserves	23 095,95	38 074,07	-14 978,12	165
13 - Subventions d'investissement reçues	75 000,00	63 235,70	11 764,30	84
<b>Total recettes réelles hors opérations</b>	<b>199 168,71</b>	<b>202 382,53</b>	<b>-3 213,82</b>	<b>102</b>
001 - REPERES DE CRUES		37 466,57	-37 466,57	0
05 - KARST ORBIEU compl.	9 800,00	9 800,00		
06 - OUTIL SUIVI HYDRO Volet 2- T2		11 478,69	-11 478,69	0
07 - OUTIL SUIVI HYDRO 2.0		9 060,67	-9 060,67	0
08 - Etude digues et Merlons sur fleuve Aude	66 668,00	66 663,00	5,00	100
09 - DVLPMO OUTIL GESTION CRISE	34 800,00	11 535,00	23 265,00	33
11 - OBSERVATOIRE DU RISQUE		24 360,80	-24 360,80	0
<b>Total recettes opérations d'invest.</b>	<b>111 268,00</b>	<b>170 364,73</b>	<b>-59 096,73</b>	<b>153</b>
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>234 903,29</b>	<b>174 387,51</b>	<b>60 515,78</b>	<b>74</b>
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>545 340,00</b>	<b>547 134,77</b>	<b>-1 794,77</b>	<b>100</b>

SOLDE D'INVESTISSEMENT	Année 2024			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
<b>Solde d'investissement</b>		<b>215 248,40</b>	<b>-215 248,40</b>	<b>0</b>